
Guide de référence sur la mobilité et la migration

Recensement de la population, 2021



Date de diffusion : le 8 février 2023



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 8 février 2023

N° 98-500-X au catalogue, numéro 2021010

ISBN 978-0-660-42494-1

Table des matières

Définitions et concepts	4
Questions	6
Classifications	8
Concepts au fil du temps	8
Méthodes de collecte et de traitement	8
Qualité des données	8
Variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale	9
Biais de non-réponse	9
Indicateurs de la qualité des données	9
Certification des chiffres définitifs	12
Comparabilité avec d'autres sources de données	13
Notes sur la qualité des données	13

Définitions et concepts

La mobilité géographique fait référence au déplacement géographique d'une population au fil du temps. Le Recensement de la population permet de recueillir des renseignements sur le lieu habituel de résidence d'une personne 1 an ou 5 ans avant la date de référence du recensement (c.-à-d. le jour du recensement). En comparant le lieu de résidence qu'une personne occupait à une date antérieure et le lieu de résidence qu'elle occupait le jour du recensement, il est possible d'obtenir des renseignements sur la mobilité géographique, par exemple la **mobilité** (c.-à-d. si la personne habite le même lieu habituel de résidence que celui où elle habitait 1 an ou 5 ans plus tôt) et le **lieu de résidence** antérieur (celui où la personne habitait 1 an ou 5 ans plus tôt).

Les renseignements sur la mobilité recueillis à l'aide du recensement peuvent être regroupés en deux catégories : la **mobilité** fondée sur une période de 1 an ou de 5 ans, et le **lieu de résidence** 1 an ou 5 ans auparavant.

Les données sur la mobilité fondée sur une période de 1 an visent toutes les personnes âgées de 1 an ou plus qui vivent dans les ménages privés. Les données sur la mobilité fondée sur une période de 5 ans visent toutes les personnes âgées de 5 ans ou plus qui vivent dans les ménages privés.

Mobilité

La mobilité désigne le statut d'une personne en ce qui a trait à son lieu de résidence le jour du recensement (11 mai 2021) et à son lieu de résidence à la même date, 1 an ou 5 ans plus tôt.

Les personnes qui, le jour du recensement, habitent à la même résidence que celle où elles habitaient à la même date 1 an ou 5 ans plus tôt sont désignées sous le nom de « **personnes n'ayant pas déménagé** ». Les personnes qui, le jour du recensement, ne demeuraient pas à la même résidence que celle où elles habitaient à la même date 1 an ou 5 ans plus tôt sont appelées « **personnes ayant déménagé** ».

Les **personnes ayant déménagé** comprennent les non-migrants et les migrants.

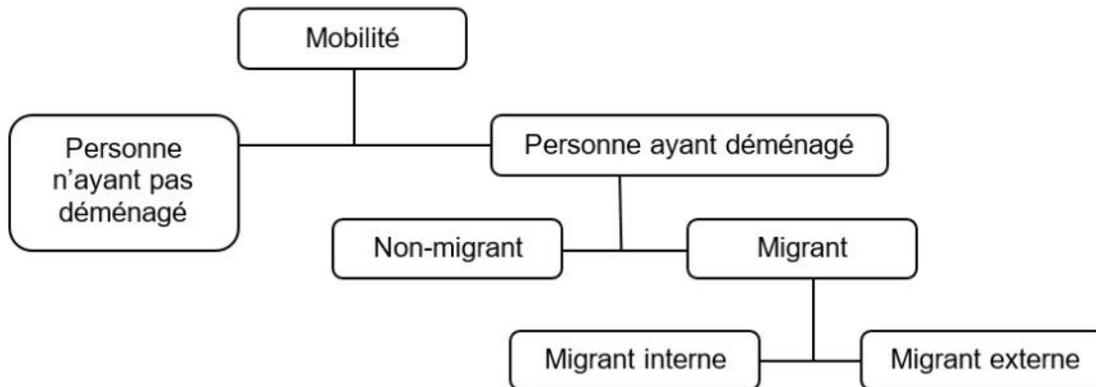
Les **non-migrants** sont des personnes ayant déménagé qui demeuraient, 1 an ou 5 ans auparavant, dans la même subdivision de recensement que celle où elles demeuraient le jour du recensement.

Les **migrants** comprennent les **migrants internes** et les **migrants externes**.

Les **migrants internes** comprennent les migrants qui habitaient au Canada il y a 1 an ou 5 ans. Les personnes qui ont déménagé dans une autre ville, un autre canton, un autre village, une autre municipalité ou une autre réserve indienne au Canada figurent dans cette catégorie. Il est possible de fournir plus de précisions sur les migrants internes en déterminant s'ils ont traversé des limites provinciales ou des limites d'une municipalité importante, en particulier celles d'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR).

Les **migrants externes** comprennent les migrants qui ne demeuraient pas au Canada 1 an ou 5 ans auparavant.

Figure 1
Catégories liées à la mobilité



Lieu de résidence

Le lieu de résidence désigne le lieu habituel de résidence de la personne 1 an ou 5 ans avant le jour du recensement.

Pour les personnes qui vivaient au Canada auparavant, les renseignements sur le lieu de résidence il y a 1 an ou 5 ans sont recueillis pour la subdivision de recensement de résidence, la division de recensement de résidence et la province de résidence. De plus, des renseignements géographiques sont produits pour la RMR de résidence, la Classification des secteurs statistiques de la résidence et le genre de subdivision de recensement de résidence pour la période correspondant à 1 an ou 5 ans plus tôt.

Pour les personnes qui vivaient à l'extérieur du Canada auparavant, des données sur le pays de résidence il y a 1 an ou 5 ans sont produites.

Voici une liste des différentes variables de mobilité associées au lieu de résidence 1 an ou 5 ans plus tôt. Ces variables figurent dans les tableaux publiés ou elles peuvent être fournies dans le cadre d'une demande de données personnalisées.

- Mobilité 1 – Classification des secteurs statistiques de la résidence 1 an auparavant;
- Mobilité 1 – Division de recensement de résidence 1 an auparavant;
- Mobilité 1 – Région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement de résidence 1 an auparavant;
- Mobilité 1 – Subdivision de recensement de résidence 1 an auparavant;
- Mobilité 1 – Genre de subdivision de recensement de résidence 1 an auparavant;
- Mobilité 1 – Composantes de migration (entrants et sortants) 1 an auparavant;
- Mobilité 1 – Pays de résidence 1 an auparavant;
- Mobilité 1 – Province ou territoire de résidence 1 an auparavant;
- Mobilité 5 – Classification des secteurs statistiques de la résidence 5 ans auparavant;
- Mobilité 5 – Division de recensement de résidence 5 ans auparavant;
- Mobilité 5 – Région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement de résidence 5 ans auparavant;
- Mobilité 5 – Subdivision de recensement de résidence 5 ans auparavant;
- Mobilité 5 – Genre de subdivision de recensement de résidence 5 ans auparavant;

- Mobilité 5 – Composantes de migration (entrants et sortants) 5 ans auparavant;
- Mobilité 5 – Pays de résidence 5 ans auparavant;
- Mobilité 5 – Province ou territoire de résidence 5 ans auparavant.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

Questions

Pour le Recensement de 2021, les questions sur la mobilité figurent dans le questionnaire détaillé du Recensement de la population. Le questionnaire abrégé [2A](#) a été utilisé pour dénombrer tous les résidents habituels de 75 % des logements privés. Le questionnaire détaillé [2A-L](#), qui comprend aussi les questions du questionnaire abrégé 2A, a été utilisé pour dénombrer un échantillon de 25 % des ménages privés au Canada. Dans le cas des ménages privés vivant dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, le questionnaire [2A-R](#) a été utilisé pour dénombrer 100 % de la population.

Les données sur la mobilité et la migration ont été recueillies au moyen de la question 31, qui porte sur le lieu de résidence occupé 1 an auparavant, et de la question 32, qui porte sur le lieu de résidence occupé 5 ans auparavant. Les questions sur la mobilité n'ont pas changé depuis 2016. Veuillez consulter les saisies d'écran ci-dessous pour obtenir des détails sur la présentation et le format des questions.

Les questions de mobilité figurant dans les questionnaires [2A-L](#) et [2A-R](#) permettent de recueillir les mêmes renseignements. Seules les sections « Note » et « Par exemple » sont différentes d'un formulaire à l'autre. Dans le questionnaire 2A-L, la note sur les questions de mobilité précise aux répondants de fournir le nom de la ville où ils habitaient il y a 1 an ou 5 ans, au lieu de la RMR à laquelle leur ville appartient. Dans le questionnaire 2A-R, la note sur les questions de mobilité précise aux répondants de fournir le nom de la collectivité, de la municipalité ou de la réserve indienne où ils habitaient il y a 1 an ou 5 ans, au lieu du nom de la Première Nation ou de la bande indienne à laquelle ils appartiennent. Par exemple, le répondant inscrira « Lac Brochet 197A, Manitoba » et non « Première Nation Northlands Denesuline ».

Pour obtenir plus de renseignements sur les raisons pour lesquelles les questions du recensement sont posées, veuillez vous reporter aux cinq [feuilles d'information](#) qui se trouvent sur la page Web En route vers le Recensement de 2021.

Figure 2

Question 31 - Où cette personne habitait-elle il y a 1 an, c'est-à-dire le 11 mai 2020?

<p>31 Où cette personne habitait-elle il y a 1 an, c'est-à-dire le 11 mai 2020?</p> <p>Cochez « <input checked="" type="checkbox"/> » un seul cercle.</p> <p>Note : Pour ceux qui cochent le quatrième cercle : Veuillez donner le nom de la ville plutôt que celui de la région métropolitaine à laquelle elle appartient.</p> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saanich plutôt que Victoria (région métropolitaine); • St. Albert plutôt qu'Edmonton (région métropolitaine); • Laval plutôt que Montréal (région métropolitaine). 	<p><input type="checkbox"/> Est née après le 11 mai 2020</p> <p><input type="checkbox"/> Habite à l'adresse actuelle</p> <p><input type="checkbox"/> Habite à une autre adresse dans le ou la même ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne</p> <p><input type="checkbox"/> Habite un ou une autre ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne du Canada</p> <p>↓ Précisez le nom de la ville, du village, du canton, de la municipalité ou de la réserve indienne de résidence il y a 1 an.</p> <p><input type="text"/></p> <p><input type="text"/></p> <p>Province/territoire <input type="text"/></p> <p>Code postal <input type="text"/></p> <p><input type="checkbox"/> Habite à l'extérieur du Canada</p> <p>↓ Précisez le pays de résidence il y a 1 an.</p> <p><input type="text"/></p>	<p><input type="checkbox"/> Est née après le 11 mai 2020</p> <p><input type="checkbox"/> Habite à l'adresse actuelle</p> <p><input type="checkbox"/> Habite à une autre adresse dans le ou la même ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne</p> <p><input type="checkbox"/> Habite un ou une autre ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne du Canada</p> <p>↓ Précisez le nom de la ville, du village, du canton, de la municipalité ou de la réserve indienne de résidence il y a 1 an.</p> <p><input type="text"/></p> <p><input type="text"/></p> <p>Province/territoire <input type="text"/></p> <p>Code postal <input type="text"/></p> <p><input type="checkbox"/> Habite à l'extérieur du Canada</p> <p>↓ Précisez le pays de résidence il y a 1 an.</p> <p><input type="text"/></p>
---	--	--

Figure 3

Question 32 - Où cette personne habitait-elle il y a 5 ans, c'est-à-dire le 11 mai 2016?

<p>32 Où cette personne habitait-elle il y a 5 ans, c'est-à-dire le 11 mai 2016?</p> <p>Cochez « <input checked="" type="checkbox"/> » un seul cercle.</p> <p>Note : Pour ceux qui cochent le quatrième cercle : Veuillez donner le nom de la ville plutôt que celui de la région métropolitaine à laquelle elle appartient.</p> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saanich plutôt que Victoria (région métropolitaine); • St. Albert plutôt qu'Edmonton (région métropolitaine); • Laval plutôt que Montréal (région métropolitaine). 	<p><input type="checkbox"/> Est née après le 11 mai 2016</p> <p><input type="checkbox"/> Habite à l'adresse actuelle</p> <p><input type="checkbox"/> Habite à une autre adresse dans le ou la même ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne</p> <p><input type="checkbox"/> Habite un ou une autre ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne du Canada</p> <p>↓ Précisez le nom de la ville, du village, du canton, de la municipalité ou de la réserve indienne de résidence il y a 5 ans.</p> <p><input type="text"/></p> <p><input type="text"/></p> <p>Province/territoire <input type="text"/></p> <p>Code postal <input type="text"/></p> <p><input type="checkbox"/> Habite à l'extérieur du Canada</p> <p>↓ Précisez le pays de résidence il y a 5 ans.</p> <p><input type="text"/></p>	<p><input type="checkbox"/> Est née après le 11 mai 2016</p> <p><input type="checkbox"/> Habite à l'adresse actuelle</p> <p><input type="checkbox"/> Habite à une autre adresse dans le ou la même ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne</p> <p><input type="checkbox"/> Habite un ou une autre ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne du Canada</p> <p>↓ Précisez le nom de la ville, du village, du canton, de la municipalité ou de la réserve indienne de résidence il y a 5 ans.</p> <p><input type="text"/></p> <p><input type="text"/></p> <p>Province/territoire <input type="text"/></p> <p>Code postal <input type="text"/></p> <p><input type="checkbox"/> Habite à l'extérieur du Canada</p> <p>↓ Précisez le pays de résidence il y a 5 ans.</p> <p><input type="text"/></p>
--	--	--

Classifications

Toutes les variables liées à la mobilité sont fondées sur les définitions normalisées de Statistique Canada. Ces normes portent sur les variables liées à la mobilité il y a 1 an et 5 ans, ainsi qu'au lieu de résidence il y a 1 an et 5 ans. La liste ci-dessous contient des liens vers les définitions normalisées de Statistique Canada relatives à la mobilité et à la migration :

- [Mobilité, fondée sur une période d'un an](#);
- [Lieu de résidence un an auparavant](#);
- [Mobilité, fondée sur une période de cinq ans](#);
- [Lieu de résidence cinq ans auparavant](#).

Concepts au fil du temps

Les données sur la mobilité ont été recueillies dans le cadre de tous les recensements de la population au Canada de 1961 à 2016, à l'exception de 1966. En 2011, les données sur la mobilité ont été recueillies dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des ménages. Pour le Recensement de 2021, les concepts de mobilité et de lieu de résidence il y a 1 an et 5 ans sont les mêmes que pour les cycles de recensement précédents.

Méthodes de collecte et de traitement

Dans le traitement des variables de mobilité, Statistique Canada utilise le couplage d'enregistrements avec le recensement précédent, les données fiscales et les données sur l'immigration par le biais d'un environnement sécurisé pour effectuer la validation des données et améliorer la qualité des données.

La pandémie de COVID-19 est apparue au Canada au début de 2020 et a touché toutes les étapes du processus du Recensement de 2021, des la collecte des données à la diffusion. Veuillez consulter le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada, pour obtenir des renseignements plus détaillés sur ce sujet.

Pour en savoir plus sur les méthodes de collecte et de traitement, veuillez consulter le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

Qualité des données

Le Recensement de la population de 2021 a fait l'objet d'une évaluation minutieuse de la qualité des données. Les diverses activités de certification réalisées pour évaluer la qualité des données du Recensement de 2021 sont décrites dans le [chapitre 9](#) du [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

L'évaluation de la qualité des données a été effectuée en plus des vérifications régulières et des vérifications de la qualité menées aux étapes clés du recensement. Par exemple, tout au long de la collecte et du traitement des données, l'exactitude de certaines étapes telles que la saisie et le codage des données a été mesurée, la cohérence des réponses fournies a été vérifiée et les taux de non-réponse pour chaque question ont été analysés. De plus, la qualité des réponses imputées a été évaluée aux étapes de la vérification et de l'imputation des données.

Lors de l'évaluation de la qualité des données, un certain nombre d'indicateurs de la qualité des données ont été produits et utilisés afin d'évaluer la qualité des données. Ces indicateurs sont décrits brièvement ci-dessous. Enfin, les chiffres tirés du recensement ont été comparés avec ceux d'autres sources et certifiés aux fins de diffusion.

Les principaux faits saillants de cette évaluation en ce qui a trait aux données sur la mobilité et la migration sont présentés ci-dessous.

Variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale

Le questionnaire détaillé du recensement a pour objectif de produire des estimations sur divers sujets pour un large éventail de régions géographiques, allant des très grandes régions géographiques (comme les provinces et les régions métropolitaines de recensement) aux très petites (comme les quartiers et les municipalités), et ce, pour diverses populations (comme les peuples autochtones et les immigrants) qui sont généralement désignées dans le présent document sous le nom de « populations d'intérêt ». Afin d'alléger le fardeau de réponse, le questionnaire détaillé du recensement est distribué à un échantillon aléatoire de ménages.

Cette méthode d'échantillonnage et la non-réponse totale engendrent une variabilité dans les estimations qui doit être prise en considération. Cette variabilité dépend aussi de la taille de la population et de la variabilité des caractéristiques mesurées. De plus, la précision des estimations peut varier considérablement selon le domaine ou la région géographique d'intérêt, en particulier en raison de la variation des taux de réponse. Pour en savoir plus sur la variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale des estimations du questionnaire détaillé du recensement, veuillez vous reporter au [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

Biais de non-réponse

Le biais de non-réponse est une source possible d'erreur pour toute enquête, y compris pour le questionnaire détaillé du recensement. Le biais de non-réponse survient lorsque les caractéristiques des personnes qui participent à une enquête sont différentes des caractéristiques de celles qui n'y participent pas.

En général, le risque de biais de non-réponse augmente à mesure que le taux de réponse diminue. Pour le questionnaire détaillé du Recensement de 2021, Statistique Canada a adapté ses procédures de collecte et d'estimation afin d'atténuer, dans la mesure du possible, l'effet du biais de non-réponse. Pour en savoir plus sur ces stratégies d'atténuation, veuillez vous reporter au [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

Indicateurs de la qualité des données

Un certain nombre d'indicateurs de la qualité ont été produits et analysés pendant l'évaluation de la qualité des données du Recensement de la population de 2021. Quatre indicateurs sont accessibles aux utilisateurs de données pour le contenu du questionnaire détaillé, soit le taux de non-réponse totale (NRT), l'intervalle de confiance, le taux de non-réponse par question et le taux d'imputation par question.

Le **taux de non-réponse totale (NRT)** est l'indicateur principal de la qualité qui accompagne chaque produit diffusé du Recensement de la population de 2021; il est calculé pour chaque région géographique. Il permet de déterminer les cas de non-réponse totale au niveau du logement. Une non-réponse est considérée comme étant totale lorsqu'aucun questionnaire n'est retourné pour un logement ou lorsqu'un questionnaire retourné ne répond pas aux critères de contenu minimum. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le taux de NRT au [chapitre 9](#) du [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

L'**intervalle de confiance** a été choisi comme indicateur de la qualité fondé sur la variance pour accompagner les estimations du questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2021 parce qu'il permet aux utilisateurs de réaliser facilement une inférence statistique. Cet indicateur fournira une mesure de la précision des estimations du questionnaire détaillé. Suivant une approche scientifique, de la recherche et des simulations ont été effectuées afin que les intervalles de confiance soient déterminés à l'aide de méthodes statistiques adéquates pour les données et domaines d'intérêt du Recensement de la population.

Un intervalle de confiance est associé à un niveau de confiance, généralement établi à 95 %. Un intervalle de confiance de 95 % est un intervalle déterminé autour de l'estimation de telle sorte que, si le processus ayant généré l'échantillon était répété un grand nombre de fois, la valeur du paramètre d'intérêt dans la population serait contenue dans 95 % de ces intervalles. L'intervalle de confiance est délimité par une borne inférieure et une borne supérieure. Ces deux bornes sont disponibles pour les estimations du questionnaire détaillé dans la plupart des tableaux de données.

De plus amples détails au sujet des différentes méthodes utilisées pour déterminer les intervalles de confiance et leurs hypothèses sont présentés dans le [Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-306-X au catalogue de Statistique Canada.

Le **taux de non-réponse par question** est une mesure des renseignements manquants en raison d'une non-réponse à une question. Il mesure uniquement la non-réponse qui est traitée au moyen de la procédure d'imputation durant le traitement des données (plutôt que par la pondération lorsqu'un échantillon est utilisé). Pour le questionnaire détaillé, le taux de non-réponse par question comprend uniquement les cas de non-réponse partielle à la question, sauf pour les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, auxquels cas à la fois les cas de non-réponse totale et de non-réponse partielle sont pris en compte. La non-réponse partielle se produit lorsque les réponses à certaines questions ne sont pas fournies pour un ménage répondant.

Le taux de non-réponse par question pour une question du questionnaire détaillé est défini comme la somme des poids des unités dans le champ de l'enquête dans la population d'intérêt qui n'ont pas répondu à la question, divisée par la somme des poids des unités dans le champ de l'enquête dans la population d'intérêt. Dans ce contexte, « unités » désigne les unités statistiques à partir desquelles les données sont recueillies ou dérivées (p. ex. les personnes ou les ménages, selon le sujet de la question, que ce soit une caractéristique au niveau de la personne ou une caractéristique au niveau du ménage). Une unité est considérée comme faisant partie du champ de l'enquête pour une question donnée si la question s'applique à cette unité et si l'unité appartient à la population d'intérêt liée à la question.

Le **taux d'imputation par question** permet de déterminer la mesure dans laquelle les réponses à une question donnée ont été imputées. L'imputation est utilisée pour remplacer les données manquantes en cas de non-réponse ou lorsqu'une réponse est jugée non valide (p. ex. plusieurs réponses sont fournies alors qu'une seule réponse est attendue). L'imputation est effectuée pour éliminer les lacunes dans les données et réduire le biais attribuable à la non-réponse. En général, pour ce faire, les valeurs des personnes ou des ménages se trouvant dans la même région géographique qui présentent des caractéristiques semblables à celles de l'enregistrement incomplet sont utilisées pour fournir les réponses manquantes ou corriger les réponses non valides.

Le taux d'imputation pour une question du questionnaire détaillé désigne la somme des poids des unités faisant partie du champ de l'enquête dans la population d'intérêt pour lesquelles la réponse à la question a été imputée, divisée par la somme des poids des unités faisant partie du champ de l'enquête dans la population d'intérêt (voir la définition du terme « unités » fournie dans la section ci-dessus concernant le taux de non-réponse par question).

Pour le contenu du questionnaire détaillé, l'imputation pour la plupart des régions est utilisée pour le traitement de la non-réponse partielle, et non pour celui de la non-réponse totale, qui est plutôt traitée au moyen de la pondération. Cependant, dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, l'imputation des ménages entiers (IME) est utilisée pour résoudre les cas de non-réponse totale. Tout d'abord, le statut d'occupation des logements non répondants est imputé, et ensuite, toutes les données sont imputées pour les logements résolus à la première étape comme étant des logements occupés. L'imputation de ménages entiers est incluse dans le taux d'imputation par question, y compris l'utilisation de données administratives pour imputer les ménages non répondants dans les régions où les taux de réponse sont faibles (voir l'[annexe 1.7](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada). À l'instar du taux de non-réponse, une unité est considérée comme faisant partie du champ de l'enquête si la question s'applique à cette unité et si l'unité appartient à la population d'intérêt liée à la question.

Les taux de non-réponse et d'imputation par question peuvent être interprétés comme la proportion d'unités dans le champ de l'enquête dans la population d'intérêt pour lesquelles les renseignements n'ont pas été déclarés ou ont été imputés, respectivement. Les taux pour le questionnaire détaillé sont pondérés de façon à tenir compte du fait que le questionnaire détaillé n'est distribué qu'à un échantillon de la population. Donc, dans ce cas, il s'agit d'une proportion estimée.

Les taux de non-réponse et d'imputation pour une question sont souvent similaires, mais certaines différences peuvent être observées pour une question donnée parce que des étapes additionnelles de traitement de données ont pu être requises. Ces taux étaient vérifiés régulièrement lors de l'évaluation des données, et une analyse détaillée était effectuée s'il y avait une différence entre les deux taux relativement à une question, pour s'assurer du caractère approprié du traitement effectué et de la qualité des données. Un écart entre le taux de non-réponse et le taux d'imputation pour une question donnée peut généralement s'expliquer par l'un des deux facteurs suivants :

- Certaines réponses étaient considérées comme non valides ou incohérentes lors de l'étape de vérification et une imputation était nécessaire, ce qui explique la raison pour laquelle le taux d'imputation est plus élevé que le taux de non-réponse relativement à une question précise.
- Certains cas de non-réponse ont été facilement résolus tôt durant le traitement des données, car une seule résolution était possible selon les réponses fournies à d'autres questions. L'imputation n'était donc pas nécessaire. Cela pourrait expliquer la raison pour laquelle le taux de non-réponse est plus élevé que le taux d'imputation relativement à une question précise.

Tableau 1 ci-dessous présentent les taux de non-réponse et les taux d'imputation pour la mobilité 1 an et 5 ans auparavant, pour le Canada ainsi que pour chaque province et territoire.

Tableau 1
Taux de non-réponse et taux d'imputation pour la mobilité 1 an et 5 ans auparavant, Canada, provinces et territoires

Géographie	Mobilité 1 an auparavant		Mobilité 5 ans auparavant	
	Taux de non-réponse	Taux d'imputation	Taux de non-réponse	Taux d'imputation
	pourcentage			
Canada	1,3	1,5	1,4	2,1
Terre-Neuve-et-Labrador	1,2	1,3	1,2	1,7
Île-du-Prince-Édouard	0,7	1,0	0,9	1,7
Nouvelle-Écosse	1,0	1,8	1,1	3,2
Nouveau-Brunswick	1,2	1,4	1,3	1,9
Québec	1,1	1,3	1,2	1,8
Ontario	1,0	1,3	1,1	2,1
Manitoba	2,2	2,4	2,2	2,8
Saskatchewan	2,3	2,4	2,3	2,8
Alberta	1,6	1,8	1,7	2,3
Colombie-Britannique	1,4	1,6	1,5	2,1
Yukon	5,1	5,3	5,2	5,7
Territoires du Nord-Ouest	9,8	9,9	9,8	10,3
Nunavut	25,0	25,1	25,0	25,4

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Le taux d'imputation reflète deux types d'imputation : la non-réponse totale (NRT) au questionnaire détaillé et l'imputation par question en raison de la non-réponse et des réponses non valides. À l'échelle nationale, le taux de NRT au questionnaire détaillé représentait 18,9 % de l'ensemble des enregistrements imputés sur la mobilité fondée sur une période d'un an et 13,2 % de l'ensemble des enregistrements imputés sur la mobilité fondée sur une période de cinq ans en 2021. La différence entre ces variables est attribuable aux différents seuils d'âge pour la population d'intérêt pour les deux variables.

À l'échelle provinciale et territoriale, pour la mobilité fondée sur une période d'un an, le taux de NRT au questionnaire détaillé représentait entre 8,9 % de l'ensemble des enregistrements imputés à l'Île-du-Prince-Édouard et 80,3 % de l'ensemble des enregistrements imputés au Nunavut. De même, pour la mobilité fondée sur une période de cinq ans, le taux de NRT au questionnaire détaillé représentait entre 5,2 % de l'ensemble des enregistrements imputés à l'Île-du-Prince-Édouard et 79,9 % de l'ensemble des enregistrements imputés au Nunavut.

Les taux de non-réponse par question et les taux d'imputation par question à des niveaux géographiques inférieurs sont également présentés dans des tableaux de données du Recensement de 2021 présentant des indicateurs de qualité. Ces renseignements seront diffusés le 17 août 2022 dans le cas du questionnaire abrégé et le 30 novembre 2022 dans le cas du questionnaire détaillé.

Les [Lignes directrices sur la qualité des données du Recensement de 2021](#), produit n° 98-26-0006 au catalogue de Statistique Canada, fournissent tous les renseignements requis pour comprendre et interpréter les indicateurs de la qualité des données pour le Recensement de 2021, ainsi que des lignes directrices qui permettent de s'en servir correctement. Les indicateurs de la qualité des données sont fournis pour que les utilisateurs soient informés de la qualité des renseignements statistiques et puissent juger de la pertinence et des limites des données en fonction de leurs besoins. En général, les données du Recensement de la population de 2021 sont d'une très bonne qualité, mais dans certains cas, les données doivent être utilisées avec prudence. Il est fortement recommandé que les utilisateurs consultent tous les indicateurs de la qualité des données disponibles pour mieux juger de la qualité des produits de données qui les intéressent.

Certification des chiffres définitifs

Une fois la vérification des données et l'imputation terminée, les données ont été pondérées de sorte que les estimations représentent l'ensemble de la population canadienne vivant dans des logements privés. La certification des estimations définitives pondérées était la dernière étape dans le processus de validation, qui permet de recommander les données pour la diffusion pour chaque niveau géographique et domaine d'intérêt. Selon l'analyse des indicateurs de la qualité des données et la comparaison des estimations du questionnaire détaillé du recensement avec celles d'autres sources de données, on recommande la diffusion non conditionnelle, la diffusion conditionnelle ou la non-diffusion (en de rares occasions, pour des raisons de qualité). En cas de diffusion conditionnelle ou de non-diffusion, des notes et des mises en garde appropriées sont incluses dans les produits et transmises aux utilisateurs. Par ailleurs, d'autres sources de données ont été utilisées pour évaluer les estimations du questionnaire détaillé du recensement. Toutefois, puisque le risque d'erreur augmente souvent pour les niveaux géographiques inférieurs et les petites populations, et que les sources de données utilisées pour évaluer ces chiffres sont moins fiables ou ne sont pas disponibles à ces niveaux inférieurs, il peut être difficile de certifier les chiffres à ces niveaux.

Les estimations du questionnaire détaillé du recensement sont également assujetties à des règles de confidentialité qui permettent d'empêcher la divulgation de l'identité et des caractéristiques des répondants. Pour en savoir plus sur la protection des renseignements personnels et la confidentialité, veuillez consulter le [chapitre 1](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada. Pour obtenir des renseignements sur la façon dont Statistique Canada trouve l'équilibre entre la protection de la confidentialité et les besoins en données désagrégées du recensement, en accordant une attention particulière au nouveau contenu du Recensement de 2021, veuillez consulter le document [Trouver un équilibre entre la protection de la confidentialité et les besoins en données désagrégées du recensement, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-26-0005 au catalogue de Statistique Canada.

Pour en savoir plus sur le traitement des données et sur le calcul des estimations et leur niveau de précision, veuillez vous reporter au [Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-306-X au catalogue de Statistique Canada.

Comparabilité avec d'autres sources de données

Comme il est d'usage, la qualité des renseignements sur la mobilité et la migration du Recensement de 2021 a été évaluée à l'interne avant la publication. Les données ont été comparées, dans la mesure du possible, avec d'autres sources de données.

Les flux migratoires créés avec les données sur la mobilité pour des périodes d'un an et de cinq ans ont été comparés avec les estimations de migration dérivées du Programme des estimations démographiques de Statistique Canada. Le modèle de migration du Programme des estimations démographiques est fondé sur les données fiscales des formulaires T1 et les données de l'Allocation canadienne pour enfants. Les estimations des migrants internes fondées sur le Recensement de 2021 sont, de manière générale, inférieures à celles dérivées de données administratives.

Bien qu'elles mesurent des concepts légèrement différents, les données sur le pays de résidence un an auparavant et cinq ans auparavant sont généralement compatibles avec les données administratives provenant d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Notes sur la qualité des données

Les estimations de migration interne pourraient être moins précises pour les petites régions géographiques, les régions pour lesquelles le nom est reproduit ailleurs, ainsi que certaines SDR où les résidents pourraient avoir déclaré le nom de la RMR ou de l'AR plutôt que le nom précis de la composante SDR à partir de laquelle ils ont migré.